

La situation de l'emploi permanent avant la crise sanitaire liée au COVID -19 (4T 2019/4T 2018)

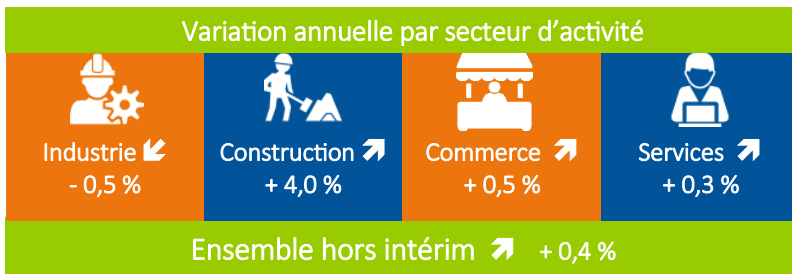
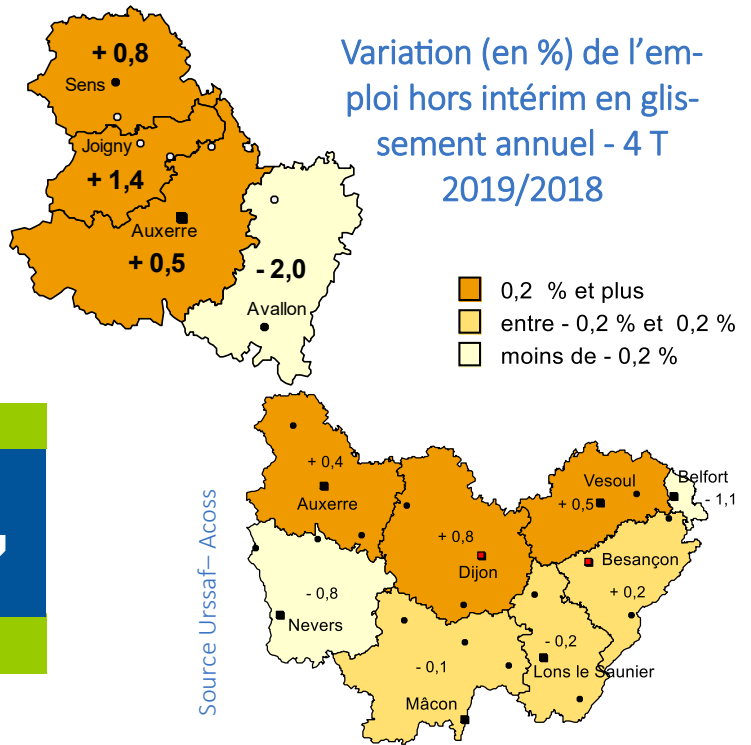
Dans ce numéro :
Le département
Les bassins d'emploi
Zoom sur l'intérim
Les agglomérations d'Auxerre et Sens

Le département de l'Yonne connaît une progression de son emploi de 0,4 % sur l'année 2019. En région, l'Yonne fait partie des territoires les plus dynamiques comme la Côte-d'Or (+ 0,8 %) et le Doubs (+ 0,5 %). La Nièvre (- 0,8 %) est le territoire qui rencontre le plus de difficulté.

Depuis plusieurs mois, les bons résultats de la construction contribuent à cette amélioration conjugués à l'amélioration du commerce et des services hors intérim. Malheureusement, les difficultés se poursuivent dans l'industrie tout au long de l'année 2019.

La situation profite à tous les bassins à l'exception de l'Avalonnais qui continue de perdre des emplois.

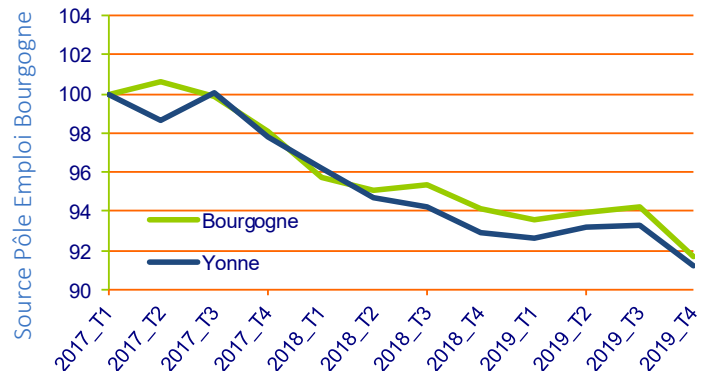
- 285 postes gagnés sur 2019 hors intérim
- Seul l'emploi industriel est en recul
- Un bassin en difficulté : Avallon



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Evol. trimestrielle du nbr de demandeurs d'emploi cat. A



AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en œuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes des chiffres publiés durant la phase de montée en charge.

Le département de l'Yonne crée enfin des emplois sur l'année 2019 (+ 285 postes). La construction est le secteur qui bénéficie le plus de cette croissance. Le commerce et les services hors intérim sont également dans une dynamique positive et gagnent des postes. En revanche, l'industrie est toujours en déficit d'emplois.

Un secteur en croissance sur tous les trimestres ...

Avec des gains d'emplois importants sur l'ensemble des trimestres 2019 (cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°19 - 4T 2019), la **construction** est le secteur qui croît le plus sur un an (+ 210 postes). Cette croissance est due principalement à celle du second œuvre (+ 175 postes).

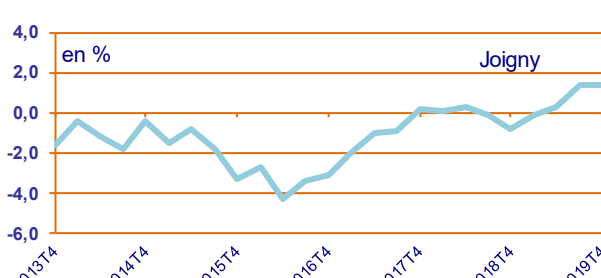
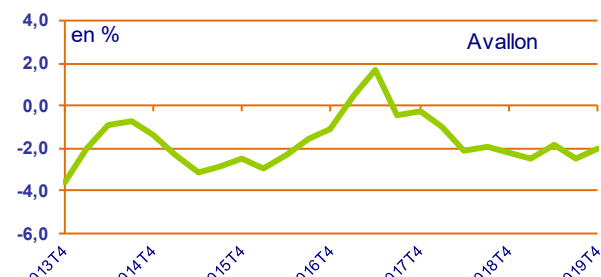
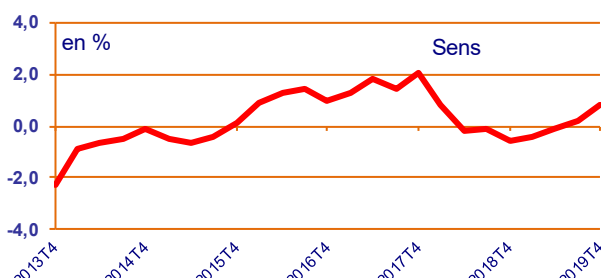
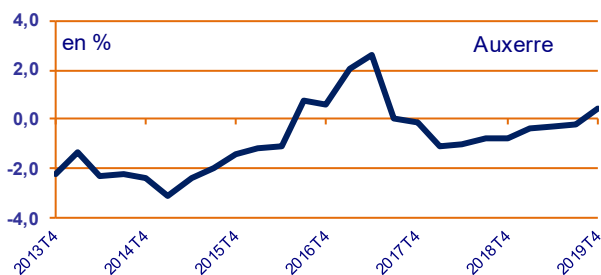
... un secteur en croissance sur trois trimestres...

Après un trimestre de pertes et deux trimestres atones, **les services hors intérim** affichent des gains importants sur le troisième trimestre qui permettent au secteur de gagner 80 postes sur l'année. Le secteur qui en crée le plus est celui de l'hébergement restauration avec 175 postes gagnés en un an. Cependant, des secteurs demeurent en difficultés comme le transport – entreposage (- 130 postes), l'action social - hébergement médico-sociale (- 90 postes) les arts-spectacles-activités récréatives (- 35 postes).

... et deux secteurs avec des premiers et derniers trimestres déterminant.

Avec deux trimestres de croissance sur l'année, **le commerce** réussit à gagner 70 postes sur un an. Le commerce de gros (+ 90 postes) et le commerce de réparation auto-moto (+ 25 postes) sont les deux activités qui portent ce secteur. Le commerce de détail reste lui en déficit d'emploi avec 40 postes perdus en un an. Les pertes d'emploi de **l'industrie** (- 80 postes en un an) sont minimisées par un premier trimestre de gain et un quatrième trimestre avec des pertes plus maîtrisées. Les principaux secteurs en déficit d'emplois sont : la fabrication de machines - équipements (- 45 postes), l'industrie du meuble-réparation de machines (- 45 postes), la fabrication d'équipements électriques (- 40 postes) ainsi que le bois - papier (- 30 postes). A l'inverse, l'industrie agro-alimentaire s'en sort bien avec 95 postes gagnés sur l'année. Trois autres secteurs arrivent à dégager également une quinzaine d'emplois, l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et l'industrie plastiques-produits minéraux.

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf-Accoss

L'emploi salarié privé par bassin d'emploi et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	19T4 (en milliers)	evol. ann en %	19T4 (en milliers)	evol. ann en %	19T4 (en milliers)	evol. ann en %	19T4 (en milliers)	evol. ann en %	19T4 (en milliers)	evol. ann en %
Ensemble hors intérim :	30,5	0,5	21,1	0,8	7,5	-2,0	10,2	1,4	69,5	0,4
Industrie	6,9	-1,9	5,7	0,1	1,5	-2,9	3,3	3,0	17,4	-0,5
Construction	2,6	1,6	1,6	9,4	0,6	2,2	0,6	2,6	5,4	4,0
Commerce dont :	6,0	0,4	4,5	0,6	1,9	-2,5	2,9	2,5	15,3	0,5
Commerce de gros *	1,6	0,3	1,0	1,4	0,8	-3,3	1,7	5,7	5,1	1,7
Commerce de détail *	3,4	0,2	2,5	-0,7	0,9	-2,0	0,9	-1,3	7,8	-0,5
Services hors Intérim	15,0	1,4	9,3	0,0	3,6	-2,1	3,3	-1,3	31,4	0,3

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf-Accoss

Des secteurs qui recrutent à nouveau dans l'Auxerrois

Le bassin auxerrois gagne 140 postes sur l'année 2019 et inverse la tendance.

Comme pour son agglomération, l'emploi dans le secteur des **services hors intérim** enregistre une belle reprise et gagne 205 postes. Les activités de services aux entreprises hors intérim, en forte baisse depuis un an, voient leur nombre d'emploi progresser fortement avec 110 postes supplémentaires.

Le secteur de la **construction** continue sur sa lancée (+ 40 postes). Bien que le gros œuvre peine à nouveau (- 20 postes), le second œuvre et les travaux publics gagnent respectivement 55 et 10 postes.

Le secteur du **commerce** (+ 25 postes) remonte la pente. Le commerce de réparation auto moto croît de 15 postes suivi par le commerce de détail (+ 10 postes) et le commerce de gros (+ 5 postes).

A l'inverse, le secteur de l'**industrie** peine encore et perd 135 postes. Les plus grosses pertes sont enregistrées dans l'industrie meuble, réparation machines (- 65 postes) et la fabrication de matériels de transport (- 50 postes).

Tendance à la hausse dans le bassin sénonais

Un retournement de tendance sur un an : le bassin Sénonais crée 170 emplois sur l'année 2019.

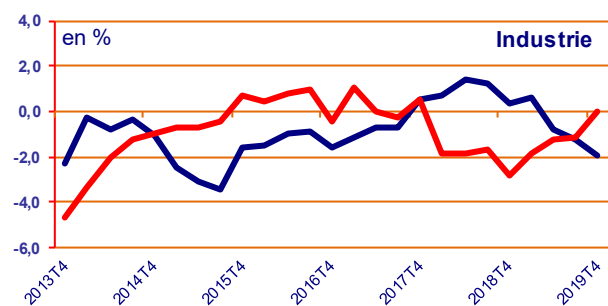
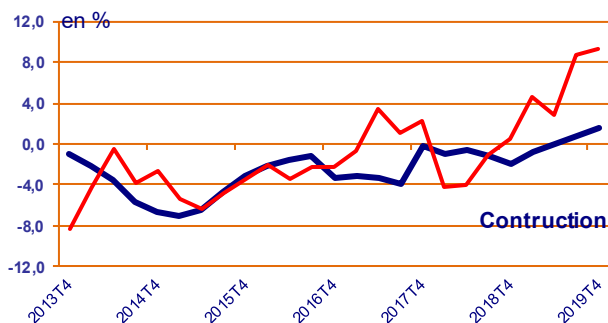
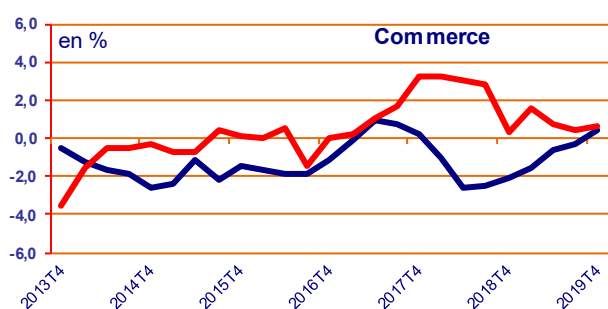
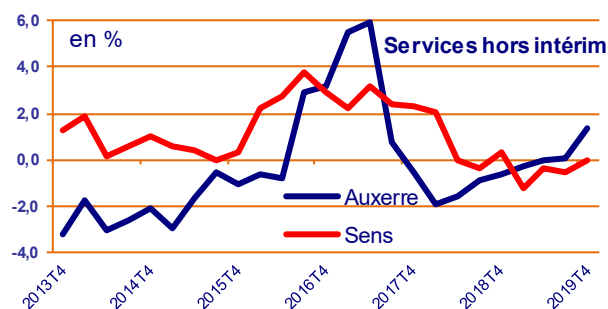
L'ensemble des secteurs d'activité profite de cette dynamique. L'**industrie** se stabilise avec + 5 postes : la métallurgie - fabrication de produits métalliques (+ 35 postes) et l'industrie plastique et produits minéraux (+ 35 postes) se portent bien. À l'inverse, la fabrication d'équipements électriques perd 40 postes.

Sur un an, le secteur de la **construction** crée 140 emplois, majoritairement dans le second œuvre (+ 100 postes).

Le **commerce** crée 30 postes sur un an, dont 30 postes dans le commerce de réparation auto-moto et 15 postes dans le commerce de gros, seul le commerce de détail perd 20 postes.

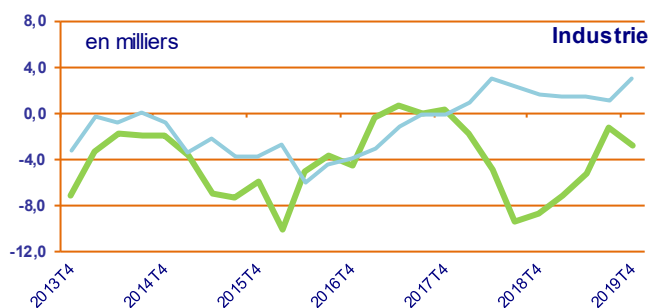
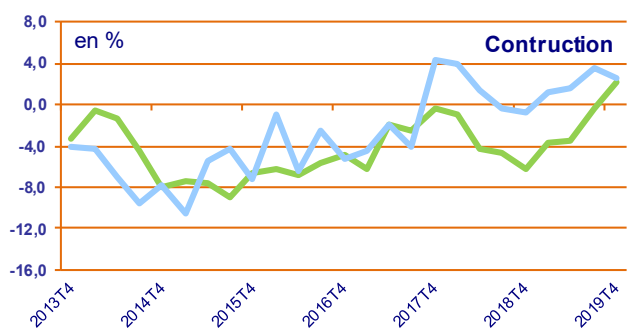
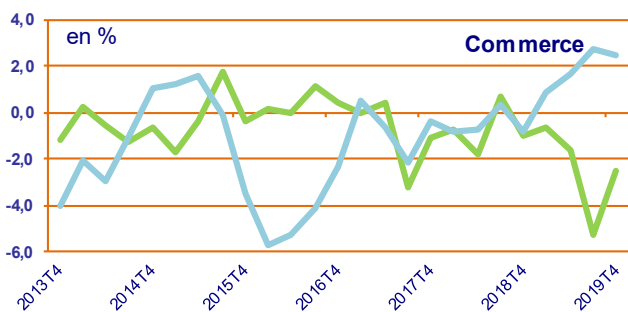
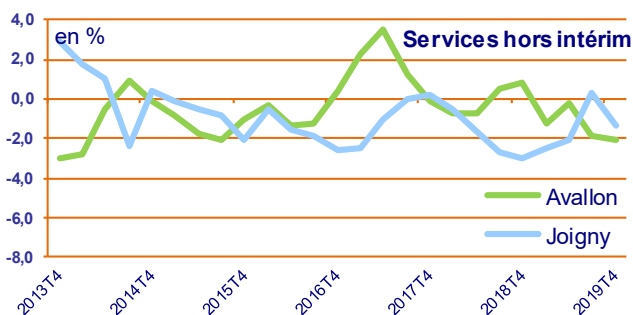
Dans les **services hors intérim**, l'emploi s'est stabilisé. Les évolutions sont contrastées : l'hébergement-restauration (+ 75 postes) et les arts-spectacles- activités récréatives (+ 30) progressent alors que les transports et entreposage (- 40 postes) et l'action sociale et hébergement médico (- 30 postes) perdent des emplois.

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf- Acoff

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf – Acoff

L'emploi de l'avallonnais toujours en difficulté

Le bassin d'Avallon perd 155 emplois permanents sur un an. Tous ses secteurs, sauf la construction, sont concernés par ce déclin.

Les pertes d'emploi dans l'**industrie** (- 45 postes) sont toujours fortement présentes sur l'année 2019. Les secteurs les plus touchés sont la métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 30 postes) et la fabrication de produits informatiques-électroniques-optiques (- 25 postes). Certains secteurs réussissent toutefois à gagner des postes comme celui du bois-papier (+ 15 postes) et de l'industrie extractives (+ 15 postes).

L'ensemble des activités du **commerce** (- 50 postes) connaît une dégradation sur l'année 2019. Le commerce de gros (- 25 postes) est le plus touché.

La situation continue de se dégrader dans les **services hors intérim** et le secteur perd 75 postes sur l'année 2019. L'emploi se dégrade fortement dans le secteur de l'action sociale-hébergement médico-social (- 50 postes) ainsi que dans le transport-entreposage (- 30 postes). L'hébergement-restauration est l'un des seuls secteurs qui progresse sur 2019 (+20 postes).

La **construction** est le seul grand secteur qui réussit à gagner des emplois sur l'année 2019. Trois facteurs sont à l'origine de cette croissance : l'emploi dans le second œuvre croît de 20 postes, le gros œuvre s'est stabilisé et les pertes sont moins nombreuses dans les travaux publics (- 10 postes).

L'emploi jovinien confirme sa croissance

Malgré une nouvelle dégradation dans son secteur des services hors intérim, l'emploi jovinien confirme sa croissance sur l'année 2019 (+ 140 postes).

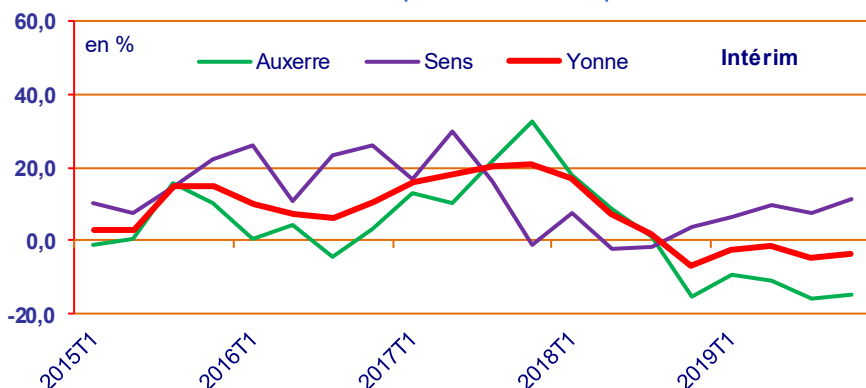
L'**industrie** connaît une forte progression d'emplois sur l'année 2019 (+ 95 postes). En effet, l'industrie agro-alimentaire affiche une forte croissance de son emploi en 2019 (+ 80 postes). Dans une moindre mesure, la fabrication de machines et équipements (+ 15 postes) et la fabrication de matériel de transport (+ 25 postes) sont toujours porteurs dans l'industrie. Cependant deux secteurs importants sont une nouvelle fois en difficulté : la métallurgie fabrication produits métalliques (- 10 postes) et l'industrie plastiques - produits minéraux (- 10 postes).

Les emplois dans la **construction** (+ 15 postes) profitent des gains dans les travaux public (+ 10 postes) et du gros œuvre (+ 5 postes).

La croissance de l'emploi dans le commerce de gros (+ 95 postes) tire une nouvelle fois les emplois du **commerce** vers le haut (+70 postes). Le reste du secteur connaît une baisse d'emploi.

L'emploi dans les **services hors intérim** est toujours en difficulté (- 45 postes). L'hôtellerie restauration et les autres activités de services gagnent respectivement 20 et 10 postes mais elles ne parviennent pas à contrebalancer les baisses d'emploi des autres secteurs notamment le transports-entreposage (- 30 postes) et les arts-spectacles-activités récréatives (- 45 postes).

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE - 4T 2019



valeur brute	emploi (milliers)	variation annuelle (en %)				
	19T4	19T2	19T3	19T4	19T4	19T4
Yonne	4,3	-7,1	-2,4	-1,2	-4,9	-3,7
Auxerre	2,1	-15,4	-9,5	-11,0	-15,9	-14,9
Avallon*	0,2	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sens	2,0	3,5	6,5	9,7	7,6	11,2

*les données sur la zone d'Avallon étant trop faibles, il n'est pas significatif de les commenter

Source Intérim Dares

Baisse de l'intérim dans le département

Sur l'année 2019, l'intérim perd des emplois.

La zone d'emploi d'Auxerre est la seule à voir son emploi intérimaire en baisse. Parallèlement, cette zone n'est plus en difficulté côté emploi permanent. Au final, l'emploi privé du territoire est en difficulté dans l'industrie et l'intérim.

Dans la zone d'emploi de Sens, l'emploi intérimaire et les emplois permanents progressent. Sur l'année, l'emploi privé dans la zone d'emploi de Sens s'accroît. (cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°19 - 4T2019)

INFORMATION.

Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, et la source des effectifs intérimaires. **Les données sont désormais brutes, et les variations annuelles.** Plus d'informations sont disponibles sur acoss.fr, rubrique [Acoss Stat / n°249](#).

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

Le BRC : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir

de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^e trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

Les indicateurs : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

L'emploi dans l'Yonne n° 42

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

• **Séverine Tromparent**
Urssaf Bourgogne -
severine.tromparent@urssaf.fr

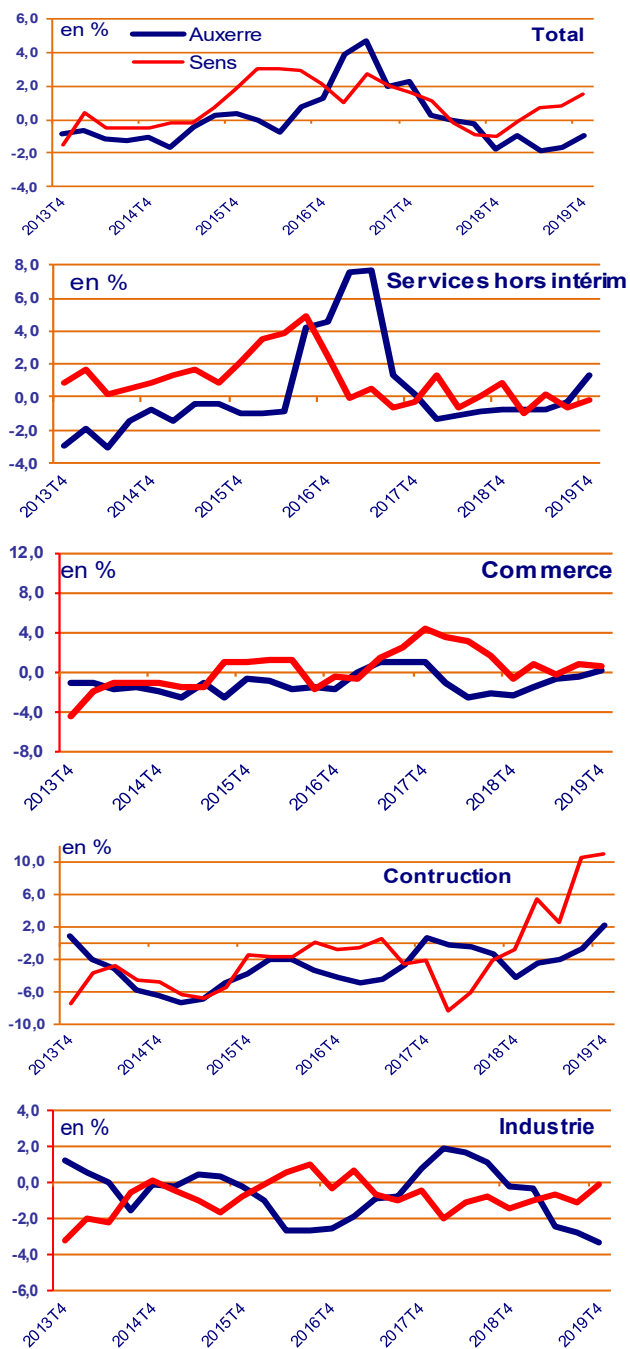
• **Jessica Cousin**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
jcousin@mdeauxerrois.com

• **Maxime Buard**
CCI de l'Yonne -
m.buard@yonne.cci.fr

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur www.acoss.fr

PAO : Séverine Tromparent Urssaf Bourgogne

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuelle



L'agglomération Auxerroise remonte la pente

Après une année de pertes, l'agglomération Auxerroise augmente ses effectifs (+ 70 postes). Cette progression résulte notamment de la croissance de l'emploi dans les services hors intérim qui masque des résultats plus en retrait dans les autres secteurs.

Les services hors intérim (+ 160 postes) opèrent une rupture totale avec l'inclinaison prise depuis plus d'un an. Les activités de services aux entreprises hors intérim augmentent leurs effectifs (+ 90 postes), tout comme les activités de santé humaine et le secteur de l'action sociale, hébergement médico-social qui gagnent respectivement 15 et 20 postes.

Après des pertes d'emplois successives au cours de cette année, la Construction est marquée par une reprise d'activité (+ 30 postes). Les gains d'emploi dans le second œuvre (+ 20 postes) et les travaux public (+ 10 postes) contribuent à cette amélioration.

Le Commerce gagne timidement quelques emplois (+ 10 postes) grâce au gain dans le commerce de détail (+ 10 postes).

La perte d'emplois dans l'Industrie (- 130 postes) est atténuée par les gains dans les secteurs de la métallurgie et fabrication de produits métalliques (+ 30 postes), de l'industrie pharmaceutique (+ 15 postes) et de l'industrie des plastiques et autres produits minéraux (+ 10 postes).

L'emploi est porté par la construction

La croissance de l'emploi est forte sur l'année 2019 dans l'agglomération sénonaise grâce aux emplois de la construction.

En effet, la construction reste le secteur qui se porte le mieux et crée 110 postes sur l'année 2019, notamment 90 dans le second œuvre et 35 dans le gros œuvre.

Le commerce s'en sort bien avec 20 emplois créés, notamment dans le commerce de gros (+ 15 postes) et la réparation auto-moto (+ 10 postes).

Les autres secteurs d'activité subissent un recul de l'emploi. C'est notamment le cas dans les services hors intérim, qui perdent 15 postes, principalement dans l'action sociale et hébergement médico-social (- 20 postes) et les activités juridiques de conseils et d'ingénieries (- 20 postes). Malgré cela, l'hébergement restauration crée 45 emplois sur un an.

L'emploi salarié par agglomération et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens	
	19T4 (en milliers)	evol. an. en %	19T4 (en milliers)	evol. an. en %
Ensemble hors intérim :	22,1	0,3	16,0	0,7
Industrie	3,6	-3,4	4,5	-0,1
Construction	1,6	2,1	1,1	11,0
Commerce dont :	4,7	0,1	3,6	0,5
Commerce de gros *	1,2	-0,5	0,9	1,8
Commerce de détail *	2,8	0,4	2,2	-0,3
Services hors Intérim	12,1	1,3	6,8	-0,2

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf - Accoss

L'industrie se stabilise (5 emplois perdus). La fabrication de machines et équipements et la fabrication d'équipements électriques restent les secteurs en souffrance (respectivement - 40 et - 30 postes). La métallurgie et fabrication de produits métalliques, en progrès de 35 postes et l'industrie agroalimentaire (+ 20 postes) permettent de stabiliser le secteur.